



**LES PROJETS
&
POSTERS
« OUTILS »**

FUSION DU PAPI D'INTENTION ET DE LA STRATÉGIE LOCALE DU TRI DE LA SEINE TROYENNE



TERRITOIRE DU PROJET : Territoire du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la Seine troyenne.

PORTEUR DU PROJET : EPTB SEINE GRANDS LACS.

PARTENAIRES : Communauté d'agglomération du Grand Troyes ; DDT de l'Aube ; syndicat DEPART.

MOTS CLES :

Risque inondation - Troyes - Lacs-réservoirs - Programme d'actions de prévention des inondations - Politiques publiques.

FINANCEMENTS :

Coût total : 605 500 €

EPTB Seine Grands Lacs : 101 625 €

Grand Troyes : 104 450 €

État : 194 100 €

Conseil régional

Champagne-Ardenne : 52 125 €

Conseil général de l'Aube : 9 600 €

Agence de l'eau Seine-Normandie : 143 600 €

DATES D'EXECUTION :

Début : avril 2015

Fin prévisionnelle : février 2017

DESCRIPTIF GENERAL DU PROJET

En 2012, **les travaux de réhabilitation des digues de l'agglomération troyenne** ont fait l'objet d'une labellisation au titre du **Plan submersions rapides (PSR)**, par la Commission Mixte Inondation. Cette labellisation a été assortie de deux recommandations : **réaliser la concertation et la communication autour du risque** et **mettre en œuvre un PAPI**. Par ailleurs, à la suite de la crue de mai 2013, la volonté de la communauté d'agglomération du Grand Troyes, de l'EPTB Seine Grands Lacs, et des services de l'Etat de prendre en compte le risque inondation dans un cadre plus vaste que la simple gestion des protections s'en est trouvée affirmée.

Pour répondre à cet enjeu, et contribuer à améliorer la connaissance du risque et les leviers d'actions pour garantir une prévention plus efficace, une **démarche partenariale** a été mise en œuvre dans la région troyenne. Le travail réalisé depuis 2010 a permis l'élaboration du PSR par la Communauté d'agglomération du Grand Troyes, l'organisation de la mission RDI par la Direction Départementale de l'Aube, la préparation des SLGRI par l'EPTB Seine Grands Lacs et enfin au dépôt d'un dossier de candidature à la labellisation pour un PAPI d'intention de la Seine troyenne.

En partenariat avec :



Événement complémentaire à :



Avec le soutien de :



LES ACTIONS DU PROJET

Le dossier de labellisation du PAPI d'intention de la Seine troyenne fait office de document cadre entre ces trois institutions avec une répartition des actions et des maîtrises d'ouvrages pour chacune des 17 actions du programme d'actions.

① L'EPTB SEINE GRANDS LACS ASSURE LA CONDUITE ET L'ANIMATION DU PAPI :



Atelier participatif des parties prenantes en vue de la constitution du dossier d'instruction du PAPI d'intention (Juillet 2014)

Mise en place des instances de gouvernance (Comités techniques, comités de pilotage et comité des parties prenantes) ; **animation de la démarche PAPI** d'intention et préparation du dossier PAPI complet ; réalisation et suivi d'actions relatives à la **formalisation d'un retour d'expérience partagé** de la crue de mai 2013 et l'évaluation de la perception de la culture du fleuve, au **diagnostic du système de surveillance des crues** sur le bassin de la Seine troyenne et ses affluents, à la faisabilité de l'**augmentation et de l'optimisation de la capacité hydraulique** de restitution du canal de Baire.

② LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'AUBE

Elaboration et suivi de la démarche ; réalisation d'une action relative à « **la gouvernance territoriale en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondation** ».

③ LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND TROYES

Elaboration et suivi de la démarche ; réalisation et suivi de plusieurs actions relatives à l'**étude globale sur le bassin versant de la Seine troyenne** ; à la **vulnérabilité du territoire** et préparation des diagnostics de vulnérabilité.

④ LE SYNDICAT DEPART

Elaboration et suivi de la démarche ; réalisation d'une action relative à « **la valorisation des bonnes pratiques de prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire** ».

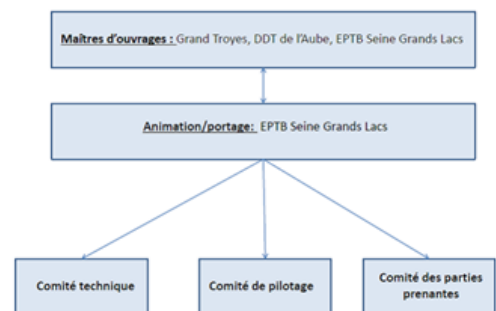


Schéma de gouvernance du projet

VALORISATION ET PERSPECTIVES

Des **indicateurs de réussite** sont fléchés dans chacune des fiches actions du dossier d'intention du PAPI.

Communication via une **plateforme d'échange** à disposition des partenaires ; auprès de la **presse locale** ; **publication de newsletters** ; publication de **plaquettes, livrets/guides d'information à l'intention des élus, site internet**.

CONTACT

EPTB SEINE GRANDS LACS
8 rue Villiot, 75012 - PARIS
communication@seinegrandslacs.fr



L'OBSERVATOIRE DE L'HYDROLOGIE DE FRANCHE-COMTÉ (OHFC)



TERRITOIRE DU PROJET : Région Franche-Comté.

PORTEUR DU PROJET : Etablissement public territorial de bassin Saône et Doubs (partenaire technique) ; DREAL de Bourgogne Franche-Comté (maître d'ouvrage).

PARTENAIRES : Directions Départementales des Territoires (du Doubs; de Belfort ; du Jura ; de la Haute-Saône) ; Collectivités (Pays de Montbéliard Agglomération, Conseil Départemental 90, CLE du SAGE Allan) ; ONRN ; BDHI ; Base de données nationale collaborative des sites et repères de crues.

MOTS CLES :

Observatoire - Etiages
- Inondations - Crise -
Hydrologie - Temps réel -
Actualités.

FINANCEMENTS :

Coût total du développement :
67 000 € TTC / an

50 % FPRNM
50 % BOP 181

DATES D'EXECUTION :

Début : Décembre 2014
Fin prévisionnelle : aucune

DESCRIPTIF GENERAL DU PROJET

La région Franche-Comté a connu des inondations fortement dommageables, notamment en 1990 sur l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard ainsi que des étiages parfois sévères durant les périodes sèches. Afin de **développer la conscience des risques** au sein des populations et des acteurs du territoire, la DREAL de Franche-Comté et l'EPTB Saône-Doubs ont travaillé depuis 2006 à la mise en place d'une base de données consacrée aux inondations du Doubs. En 2010, le site internet de l'Observatoire des Inondations du Doubs et de ses affluents a été mis en place.

En 2013, la DREAL a décidé d'**approfondir la démarche** pour mieux répondre aux attentes des services de l'État, des collectivités et du grand public.

La conception d'un nouveau site, d'architecture différente et traitant aussi bien des **thématiques étiages qu'inondations sur l'ensemble de la région Franche-Comté** a été initiée sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL Franche-Comté, en collaboration étroite avec l'EPTB Saône-Doubs.

Le site de l'OHFC a été lancé officiellement en décembre 2014.

En partenariat avec :



Événement complémentaire à :



Avec le soutien de :



LES ACTIONS DU PROJET



Schéma de gouvernance mis en place

① TIRER LES LEÇONS DE L'OBSERVATOIRE DES INONDATIONS DU DOUBS (2010)

La première étape du projet a consisté à tirer les enseignements du premier observatoire pour adapter le nouveau au mieux.

② LANCEMENT DE L'OHFC EN 2014

Conception d'un nouveau site, d'architecture différente et intégrant aussi bien des thématiques étiages qu'inondations sur l'ensemble de la région Franche-Comté.

③ PHASE DE DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES À VENIR

Développement des téléchargements de couches cartographiques (par flux depuis l'OHFC sur d'autres terminaux ; par flux depuis des serveurs extérieurs etc.).

Création d'un volet « indicateurs » d'état et de réponse aux risques consultables sur l'interface cartographique de l'OHFC, en lien notamment avec les outils nationaux.

④ DÉVELOPPEMENT DES BASES DE DONNÉES

Poursuite des mises à jour des bases de données cartographiques et historiques en s'appuyant notamment sur les démarches PAPI, SLGRI et PPRI.

Alimentation de la BD HI ainsi que la **base de données nationale collaborative des sites et repères de crues**.

Placement de l'OHFC comme support potentiel d'accueil et de valorisation des démarches scientifiques régionales, sur la thématique du karst par exemple.



Aperçu de la page d'accueil du site internet de l'OHFC

VALORISATION ET PERSPECTIVES

Des réflexions sont engagées sur **l'élargissement du périmètre géographique de l'Observatoire** au bassin versant de la Saône sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

Enjeu de **structuration d'une gouvernance plus large organisée en réseaux thématiques** et s'appuyant sur les **porteurs de Stratégies Locales et de PAPI** pour positionner l'Observatoire comme outil central et collaboratif entre Collectivités et Etat.

Des réflexions seront engagées prochainement sur la **promotion de ce type de démarche sur les autres bassins versants** de la région Bourgogne-Franche-Comté (Seine-Normandie et Loire-Bretagne).

CONTACT

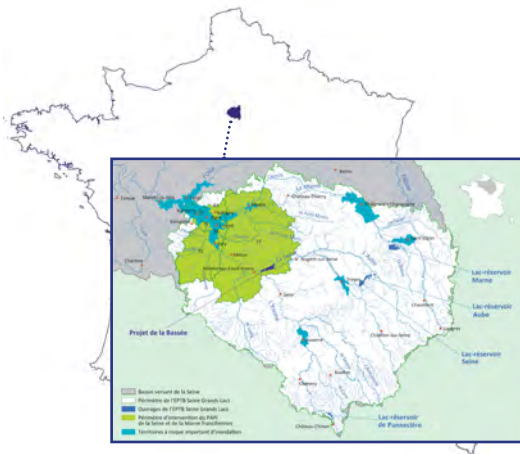
DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

julie.vereecke@developpement-durable.gouv.fr

EPTB SAÔNE DOUBS

ewen.lyvinec@eptb-saone-doubs.fr

TERRITOIRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES



TERRITOIRE DU PROJET : Territoire du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes.

PORTEUR DU PROJET : EPTB SEINE GRANDS LACS.

PARTENAIRES : Les 4 départements membres de l'EPTB Seine Grands Lacs: Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

MOTS CLES :

Risque inondation -
Métropole francilienne - Ile-
de-France - Lacs-réservoirs
- PAPI - Politiques publiques.

FINANCEMENTS :

Coût total des 68 actions
labellisées : 33 millions
d'euros HT

Etat : 42%

**Agence de l'Eau Seine-
Normandie :** 3%

Région Ile de France : 8%

FEDER : 4%

Autofinancement : 43%

DATES D'EXECUTION :

Début : 2013

Fin prévisionnelle : ...

DESCRIPTIF GENERAL DU PROJET

L'agglomération parisienne est le territoire français le plus exposé aux inondations. Paradoxalement, ses habitants s'avèrent **très peu sensibilisés** à ce risque. Pourtant, les préjudices potentiels d'une crue majeure de la Seine et de la Marne en Ile-de-France ne cessent d'augmenter, au rythme de l'urbanisation accrue des zones inondables initiée dans les années 50.

Le Conseil d'administration de l'EPTB Seine Grands Lacs a entériné le 14 juin 2012, la décision de proposer à la labellisation de l'Etat, un **PAPI complet** destiné à protéger Paris et la petite couronne. 68 actions centrées notamment sur la culture du risque et la capacité des services publics locaux à revenir à la normale le plus rapidement possible ont été labellisées dans ce cadre.

L'EPTB, au-delà de son rôle de **coordination et de pilotage** du projet, en assure aussi **la maîtrise d'ouvrage, avec les départements membres**, maîtres d'œuvre des actions qu'ils souhaitent réaliser à l'échelle de leur territoire. D'autres départements de la région Ile de France ainsi que d'autres acteurs rejoignent progressivement le projet ; l'Essonne et la Seine-et-Marne en ont déjà émis le souhait.

En partenariat avec :



Événement complémentaire à :



Avec le soutien de :



LES ACTIONS DU PROJET

Les services respectifs de l'EPTB et des quatre Départements membres ont élaboré ensemble ce programme. Le PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes structure ses actions selon les 7 axes obligatoires du cahier des charges national des PAPI.

① L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE AU SEIN DES POPULATIONS :

Création/développement d'un centre de ressources sur les inondations du bassin amont de la Seine, installation de nouveaux repères de crue, etc.



Exemples de repères de crue ©DIREN Ile-de-France

② LA SURVEILLANCE ET LA PRÉVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS :

Mise en place de nouveaux piézomètres et modernisation du réseau existant (à Paris), etc.

③ L'ALERTE ET LA GESTION DE CRISE : Appuyer la réalisation des PCS ; plans de continuité d'activité des services départementaux, etc.

④ LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME : Réalisation d'une étude pour définir des mesures de gestion des champs d'expansion de crues, etc.

⑤ LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES :

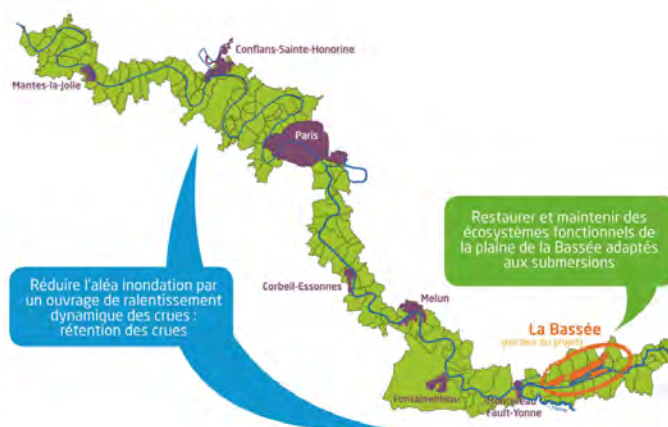
Appui à la réalisation de diagnostics de vulnérabilité et de mesures d'adaptation des collectivités et établissements publics, etc.

⑥ DES ACTIONS DE RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS :

Réalisation d'études d'avant-projet suivies de la construction d'un casier pilote fonctionnel sur le site de la Bassée aval, modernisation de la vanne secteur de Saint-Maur/Joinville-le-Pont.

⑦ LA GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUE :

Confortement et réhabilitation des linéaires de murettes anti-crue.



Le projet de la Bassée ©EPTB Seine Grands Lacs

VALORISATION ET PERSPECTIVES

Multiplis démarches de communication à destination d'un large public (communauté éducative, population, syndicats, bailleurs sociaux, mairies, entreprises...) et reposant sur de multiples supports (dossier, projets culturels, vidéo, etc.).

Révision à mi-parcours fin 2016 pour intégrer les dispositions du PGRI de la Métropole francilienne, les recommandations de l'étude menée par l'OCDE, accueillir de nouveaux acteurs, ajuster le financement prévisionnel des actions.

CONTACT

EPTB SEINE GRANDS LACS
8 rue Villiot, 75012 - PARIS
communication@seinegrandslacs.fr

UNE BASE DE DONNÉES UNIFIÉE ET UN SITE COLLABORATIF POUR LA GESTION DES RECENSEMENTS DE REPÈRES DE CRUES



TERRITOIRE DU PROJET : France entière (DOM inclus).

PORTEUR DU PROJET : 

PARTENAIRES : Services de l'État : DGPR, Schapi, SPC, DDT(M) ; les EPTB ; CEREMA.

MOTS CLES :

Repères de crues - Laisses d'inondation - Base de données Plate-forme web collaborative.

FINANCEMENTS :

100 % **Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.**

DATES D'EXECUTION :

Début : 2011.

Fin prévisionnelle des développements : été 2016.

DESCRIPTIF GENERAL DU PROJET

Au début des années 2010, plusieurs organismes (Etat ou collectivités) disposaient de recensements de repères de crues relativement exhaustifs et valorisés par le biais de sites internet. Le tournant a été la mise en ligne par le SPC SMYL (alors rattaché à la DIREN IdF), du site www.reperesdecruces-seine.net, dans le cadre du centenaire de la crue de 1910.

Ce site internet, outre le fait de recenser les repères historiques, proposait un fonctionnement collaboratif ouvert, permettant à tout internaute de demander un compte afin de pouvoir soumettre sa propre connaissance en signalant des repères de crues non encore référencés en base.

De cette action est née l'idée **d'étudier la faisabilité d'une base de données et d'une plate-forme collaborative d'ampleur nationale**, permettant de fédérer les initiatives connues mais aussi de proposer un outil pour les acteurs ne valorisant pas encore les données dont ils disposent.

En partenariat avec :



Événement complémentaire à :



Avec le soutien de :



LES ACTIONS DU PROJET

① **RASSEMBLER LES CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES EXISTANTES ET DÉFINIR LES CONTOURS DU PROJET** (besoins, objectifs, périmètre...).

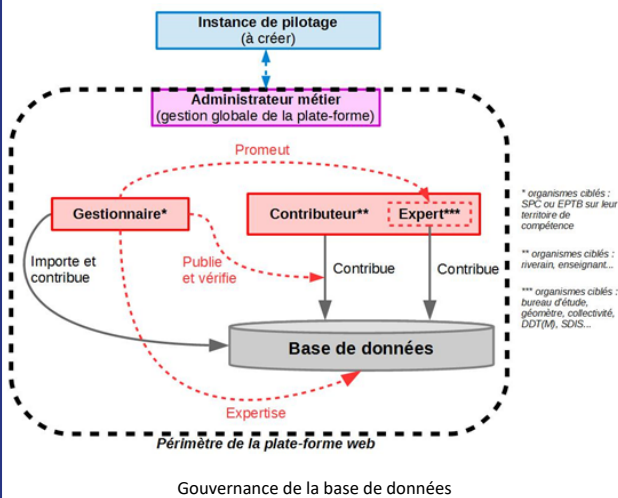
② **ETABLIR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET**



Les étapes du projet

③ **PRÉCISER L'ENSEMBLE DE SES COMPOSANTES** : référentiel de données, fonctionnalités attendues, modalités de gestion de la donnée/implication des services, aspects juridiques, mode de réalisation (interne, externe...)

④ **EN 2013 DÉVELOPPEMENT DE LA PLATE-FORME** confié à un prestataire externe via un marché public. Ce marché a été notifié le 14 janvier 2014 à la société GéoHyd, qui a assuré les développements initiaux.



VALORISATION ET PERSPECTIVES

La plateforme est accessible à l'adresse : www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr.

Sur la vie du projet, qui s'ouvre à partir de cette année 2016, les **partenaires possibles sont très larges** étant donné le volet contributif ouvert de la plate-forme.

Une **instance de pilotage** est envisagée **afin de représenter l'ensemble des parties prenantes** et de penser de manière collégiale la vie future de la plate-forme.

Des **liens sont attendus** à court ou moyen terme avec un certain nombre **d'autres plateformes** dédiées aux risques :

- Vigicruces (dans sa version 2)
- GéoRisques
- BDHI

CONTACT

SCHAPI

42 avenue Coriolis, 31057 - TOULOUSE Cedex 01

olivier.piotte@developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez les dossier complet sur : <http://www.eptb.asso.fr/previrisq2016/>